



Jouissance d'une place de parking

Par **gepe06**, le **15/10/2008** à **10:30**

Bonjour,

Ma mère est locataire dans un immeuble et bénéficie d'une place de parking non numérotée (qui est inscrit dans son bail) et qu'elle paye avec la taxe d'habitation.

Elle ne possède pas de voiture depuis la mort de mon père et nous a confié le la télécommande du portail. Nous garons donc notre véhicule dans le parking quand nous lui rendons visite ou lorsque nous nous rendons dans son quartier (les places ne sont pas attribuées).

Une copropriétaire membre du conseil du syndic de l'immeuble veut nous l'interdire sous prétexte que nous n'habitons pas la résidence. En-a-t-elle le droit? et quels sont nos recours dans le cas contraire?

Merci d'avance.